

ÉLECTIONS MUNICIPALES - 15 et 22 MARS 2020



2020 - 2026

**PROJET POUR
BISCARROSSE**

MANUEL



DIAZ

Biscarrosse grandeur nature

Liste indépendante de défense des intérêts communaux



MANUEL DIAZ

Madame, Monsieur, cher(e)s Biscarrossais(es),

Le 15 mars, vous choisirez l'équipe qui aura la responsabilité de conduire notre ville pendant 6 ans.

Comme vous le savez, notre maire, Alain Dudon, a choisi de ne pas se représenter et a considéré que j'étais le mieux à même de poursuivre le travail entrepris.

C'est pour moi un honneur mais aussi une responsabilité.

J'ai appris, à ses côtés, que la fonction de maire exigeait, au-delà des compétences techniques, une disponibilité de tous les instants, un réel sens de l'écoute et une vision sérieuse pour l'avenir de notre ville.

Aujourd'hui, je sollicite votre confiance.

Votre confiance dans l'équipe que j'ai constituée.

Elle est composée de femmes et d'hommes venus de tous horizons, apportant chacun des compétences dont la ville a besoin. Tous partagent une seule et même ambition : servir Biscarrosse.

Votre confiance dans le projet que je vous présente aujourd'hui.

Je l'ai voulu détaillé et réaliste car une campagne municipale n'est pas une foire aux promesses faciles, promesses que l'on enterre sitôt l'élection passée !

Mériter la confiance des Biscarrossais(es), c'est porter un projet sérieux, un projet concret ayant pour seule boussole l'intérêt général et pour seule ambition de mieux vivre demain, ensemble, à Biscarrosse.

Bien sincèrement à vous.

Manuel Diaz.

Maire adjoint en charge des finances



Après avoir lu notre projet, peut-être aurez-vous des questions à poser, des suggestions à formuler : n'hésitez pas !

Des réunions publiques sont prévues pour cela. Vous pouvez également nous contacter au 06 34 52 72 27 ou sur contact@mdiaz.fr

Information : afin de respecter le cadre légal (code électoral, droit à l'image des particuliers...) certaines photographies illustrant ce document sont issues de banques d'images et n'ont donc pas été prises à Biscarrosse.



LA QUALITÉ DE VIE, C'EST D'ABORD LA TRANQUILLITÉ

La sécurité est la première de nos libertés. Vivre sereinement, dans le respect mutuel, est un droit pour chacun d'entre nous. À Biscarrosse, de nombreux dispositifs, souvent cités en exemple, ont déjà été mis en œuvre avec succès.

Prévention, médiation, vigilance, sanction : 4 mots clés pour une politique de sécurité responsable et efficace.

SÉCURITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS

Étendre le dispositif de **participation citoyenne** à tous les quartiers en liaison avec les forces de l'ordre : prévention des cambriolages et des incivilités.

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

- Poursuivre les actions du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- Renforcer la collaboration entre la gendarmerie, la police municipale, les pompiers, le SAMU et les Maîtres-Nageurs Sauveteurs.
- Étendre la présence des équipes de médiateurs sur l'ensemble du territoire en période estivale et hors saison.



VIDÉO-SURVEILLANCE

Développer le dispositif existant dont l'efficacité est unanimement reconnue.



VIOLENCES SUR LES PERSONNES

Créer un lieu d'accueil et d'écoute spécialement dédié aux victimes de violences familiales, d'agressions sexuelles ou de harcèlement.

NUISANCES SONORES

Déployer la « **charte de la vie nocturne à Biscarrosse** », concertation avec les acteurs concernés.

CONFLITS DE VOISINAGE

Renforcer le rôle de **médiation** de la mairie : la discussion permet le plus souvent de résoudre les conflits.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Former les enfants au code de la route : piéton, vélo, trottinette...
- Implanter de nouveaux radars pédagogiques, améliorer la signalisation.
- Poursuivre la sécurisation du réseau routier.

PRÉVENTION DES RISQUES

- Développer le **système d'alerte** à la population (applications smartphone...) afin d'informer des risques majeurs : incendies, tempêtes, inondations, crises sanitaires...
- Informer les Biscarrossais(es) sur les bons comportements en cas de risque (Plan Communal de Sauvegarde).



LA POLICE MUNICIPALE : PROXIMITÉ ET EFFICACITÉ

PLUS DE MISSIONS, PLUS DE MOYENS

- Recruter des agents, acheter du matériel, former.
- Augmenter le nombre de patrouilles (pédestres, à vélo, en moto) et des missions de prévention.
- Confier à la police municipale la **compétence environnement** : surveillance des dépôts sauvages, des pollutions, des incivilités environnementales.

PROTECTION DES AGENTS

- S'engager dans le processus d'armement des Polices Municipales en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et l'Association des Maires des Landes.
- Former spécifiquement les policiers.

SURVEILLANCE DES PLAGES OCÉANES ET DES LACS

- Acheter des matériels supplémentaires dédiés à la surveillance des plages : drone, quad, jet-ski.
- Moderniser les postes de secours de la plage et du lac.
- Améliorer la sécurité des usagers des lacs : patrouilles nautiques, surveillance des plages.



PRENDRE SOIN DE SOI ET PRENDRE SOIN DES AUTRES

Chaque semaine, grâce à notre tissu associatif et sportif, les Biscarrossais(es) peuvent **vivre ensemble des moments d'échange et de partage, de dépassement de soi et de solidarité.**

La mairie doit être leur premier soutien humain, logistique et financier.

SPORT

Soutenir les actions du Biscarrosse Olympique et de l'ensemble des associations sportives biscarrossaises et accorder une attention particulière au développement du sport féminin.



BISCA'SPORT-SANTÉ

Réunir les acteurs du monde du sport et les professionnels de santé pour bâtir ensemble un « **plan sport-santé** » adapté à la situation de chacun : handicap, âge, maladies, arrêt du tabac, gestion du stress...



POUR LES PLUS JEUNES

Soutenir le développement des écoles sportives destinées aux plus petits.



AU COLLÈGE

Accompagner les enseignants et l'éducation nationale pour la création de **sections sportives** dans nos collèges.



PLAINE DES SPORTS DE RAGUEYS

Poursuivre les travaux de la **nouvelle plaine des sports** : réalisation d'un terrain synthétique, implantation du stade d'honneur de football... Biscarrosse comptera ainsi 4 stades.



SALLE DE RÉCEPTION

Créer, au stade Ducom, une salle de réception destinée à toutes les sections du BO.



TENNIS

Finaliser le projet et construire, sur les courts existant, un court de tennis couvert.



PISCINE, NATATION

Poursuivre le « **plan piscine** » qui prévoit d'améliorer l'accueil des usagers y compris l'été.



ÉQUIPEMENTS DE PLEIN AIR

- Multiplier les parcours de marche, de randonnée et de vélo (VTC, VTT) qui permettent de profiter de notre patrimoine naturel tout en prenant soin de sa santé et des espaces sensibles.
- Développer les espaces « sport plein air » (skate-park de la plage...).

ASSOCIATIONS

La vie associative est le cœur même de l'engagement au quotidien dans notre ville. Qu'elles soient culturelles, patriotiques, sportives, ludiques ou de quartiers, les associations créent incontestablement un lien social fort, indispensable au vivre ensemble.



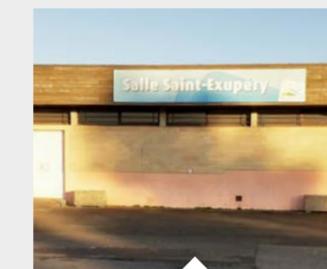
ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

- Mettre en œuvre de nouveaux outils pour **simplifier le travail des bénévoles** : démarches administratives en ligne, simplification des réservations de salle et de leur utilisation.
- **Simplifier les procédures** de demande de subventions.
- Accompagner les associations dans la recherche de partenaires publics ou privés.
- Optimiser l'utilisation des installations et des bâtiments communaux au bénéfice du secteur associatif.



UNE NOUVELLE SALLE À LAPUYADE

Créer une nouvelle salle associative pour répondre aux besoins croissants des associations.



SAINT-EXUPÉRY

Rénover le pôle et notamment les salles Saint-Ex. et Geoffrey.



ASSOCIATIONS CARITATIVES ET SOLIDARITÉ

- Accentuer le soutien de la ville aux associations d'entraide.
- Mobiliser les moyens de communication de la mairie pour inciter les Biscarrossais(es) à **soutenir les initiatives solidaires.**



BISCARROSSE, UNE VILLE À L'ESPRIT VILLAGE

C'est un paradoxe de notre époque. Le développement spectaculaire des outils de communication s'accompagne, dans bien des villes, d'une tendance au repli sur soi.

Heureusement, Biscarrosse a su rester une ville où l'on connaît ses voisins, une ville où l'on se parle et s'entraide. Une ville solidaire !

Nous devons préserver et développer encore ce lien social qui participe grandement au « **bien vivre ensemble** » à Biscarrosse.



RESPECT ET SOUTIEN À NOS AÎNÉS

Vieillir. Ce mot nous concerne tous et souvent nous inquiète. À Biscarrosse, nous voulons que chacun de nos aînés puisse vieillir là où il le souhaite, entouré de ses proches et dans un environnement relationnel, social et médical parfaitement adapté. Une politique d'accompagnement attentionnée et personnalisée : c'est une priorité absolue.



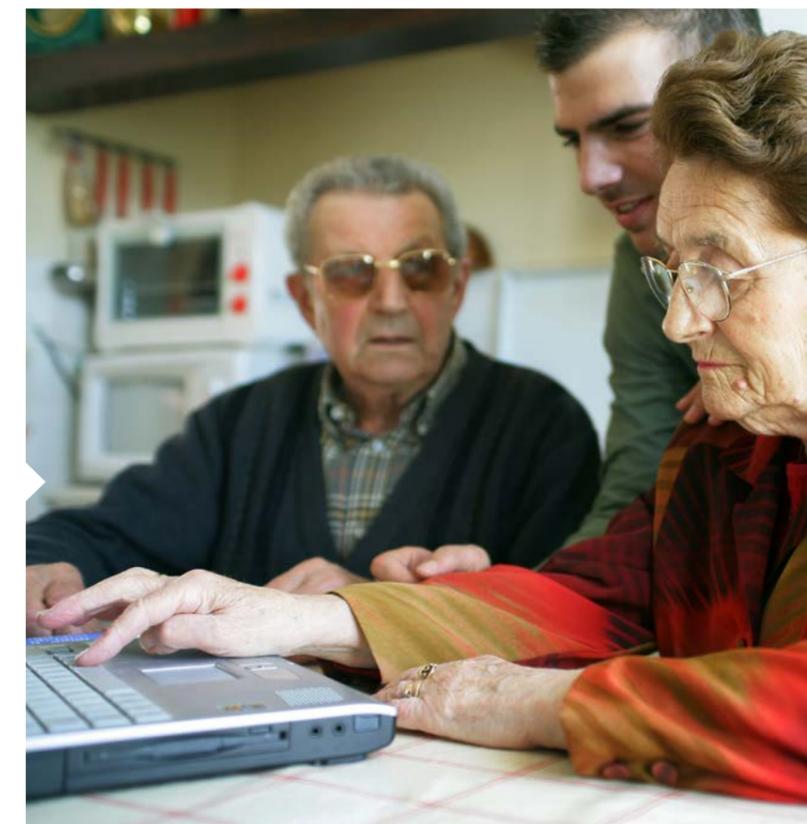
MAINTIEN À DOMICILE

Nos aînés doivent pouvoir, s'ils le souhaitent, vivre chez eux aussi longtemps que possible. Notre **ambitieuse politique** de maintien à domicile doit être intensifiée en partenariat avec le centre d'action intercommunal sociale des Grands Lacs et l'EHPAD de Biscarrosse.



UN NOUVEL ESPACE SENIORS

Ce nouveau lieu d'échange et d'animation sera implanté au pôle du Petit Prince. **Ils ont tant à partager !** Les aînés transmettent leur sagesse et leur expérience, les enfants apportent leur joie de vivre et leur spontanéité. Nous encourageons ces moments de partage tellement précieux.



MALADIES NEURO-DÉGÉNÉRATIVES (ALZHEIMER, PARKINSON...)

Les dispositifs mis en œuvre pour aider les malades ont fait leurs preuves. Ils devront croître au fur et à mesure des besoins.



PROJET DE RÉSIDENCE AUTONOMIE

La résidence autonomie conjugue indépendance et convivialité du cadre de vie permettant de lutter contre l'isolement, l'insécurité, tout en préservant le **lien social**.



LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

Certains aînés se sentent parfois perdus face au « tout numérique ». Le rôle de la mairie est aussi de proposer des formations adaptées pour une plus grande égalité face aux écrans, pour des actions d'**inclusion numérique**.



SOLIDARITÉ AVEC LES PLUS FRAGILES

La maladie, la perte d'emploi, les ruptures familiales, l'isolement... peuvent pousser chacun d'entre nous sur le bord du chemin. Face à ces accidents de la vie, la solidarité biscarrossaise a fait ses preuves. Elle doit être préservée et valorisée.



UN NOUVEAU PÔLE SOCIAL RUE DU 14 JUILLET

Achever la construction du pôle social (ancien bâtiment Siegel) qui regroupera l'ensemble des **services sociaux** et accueillera des **permanences décentralisées** des hospitaliers de La Teste et de Mont-de-Marsan.

DE NOUVEAUX MÉDECINS À BISCARROSSE

Mettre en œuvre une politique incitative pour faciliter l'installation de nouveaux médecins spécialistes et généralistes, de préférence au sein d'une **structure mutualisée et connectée**.

UN SERVICE D'URGENCE 24H/24

Faire progresser les négociations avec l'Agence Régionale de Santé pour l'installation d'un **centre d'urgences** médicales. Nous mettrons tout en œuvre pour obtenir l'ouverture de ce service.



L'AIDE ALIMENTAIRE

L'épicerie solidaire 3AB, en liaison avec la banque alimentaire, joue un rôle discret mais important à Biscarrosse. Nous favoriserons leur installation dans de **nouveaux locaux** fonctionnels et adaptés.

UNE AIDE POUR LES DÉPLACEMENTS SANTÉ

S'engager davantage pour faciliter les déplacements vers les pôles hospitaliers.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Dans la difficulté, chacun a besoin **d'écoute et d'attention**. C'est la mission du centre intercommunal d'action sociale des Grands Lacs et du CCAS de Biscarrosse. C'est aussi l'engagement de nombreuses associations de réinsertion et de solidarité que nous devons soutenir avec conviction (jardin les Robinsons, la clé des mots, chemins d'insertion des grands lacs, Entr'Aide Travail, secours populaire, secours catholique...).



LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE

- Créer une **commission élargie** regroupant les associations, les institutions, les professionnels de santé et les élus locaux pour coordonner notre politique du handicap.
- Poursuivre l'aménagement des espaces et bâtiments publics avec un **objectif accessibilité 100 %**.
- Soutenir assidûment le **forum du handicap**.
- Développer des sections handisport et l'accès aux loisirs sur le modèle de l'handipêche.
- Accompagner la mise en œuvre du **projet autisme** avec les PEP 40.



FAIRE DE LA DÉCOUVERTE UN PLAISIR

La culture, sous toutes ses formes, est une source d'épanouissement individuel et collectif, un véritable vecteur de lien social.

Elle participe en outre à la création de richesses, à l'attractivité économique et au **rayonnement de Biscarrosse**.



UN NOUVEAU PÔLE CULTUREL ET ASSOCIATIF

Dans le cadre de la restructuration du centre-ville, construire, sur l'emplacement de l'actuel stade Triscos, un nouveau pôle culturel et associatif accueillant notamment une médiathèque, une galerie d'art, la maison des associations, le point relais jeunesse et une salle de musique amplifiée.

UNE POLITIQUE CULTURELLE TRANSVERSALE

Associer les acteurs économiques et associatifs du territoire aux manifestations majeures de la ville (Rassemblement International des Hydravions, Océanes de la radio, festival du cirque Rue des étoiles, compétitions sportives, festival du film québécois...).



PROGRAMMATION CULTURELLE

Enrichir la programmation de l'Arcanson avec le concours du service culturel, du CRABB et des associations pour plus de diversité.

BISCARROSSE « TERRE DES SCIENCES »

Le Rocketry challenge, la fête de la science... des événements essentiels pour le développement de la culture scientifique.

EXPOSITIONS ARTISTIQUES

- Promouvoir les lieux d'exposition pour les artistes (Arcanson, Galerie de l'Orme, Millas, Plage...).
- Création d'expositions itinérantes pour les écoles, collèges, quartiers, EPHAD...



MANIFESTATIONS FAMILIALES ET POPULAIRES

- Soutenir les événements culturels et conviviaux : marché de Noël, marché des producteurs, bals populaires, foire des producteurs et de l'artisanat, fêtes de la plage, **forum des talents**.
- Améliorer la coordination des manifestations entre le bourg et la plage avec le concours de l'office de tourisme et des associations de commerçants.

RENFORCER LE RAYONNEMENT DES LIEUX D'EXPRESSION CULTURELLE

L'Arcanson mais aussi la galerie de l'Orme, le pôle Saint-Ex., les sites de Millas et Latécoère seront au cœur d'une **politique culturelle redynamisée**. Nous aménagerons également à la plage un espace dédié à la culture et aux associations (ancien cinéma, poste, ancienne école de la plage...).



PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Entretien et mettre en valeur notre patrimoine communal dans son intégralité : rénovation des cabanes de résiniers, des granges landaises traditionnelles, des fours à pain et à goudron, de « l'académie » de Millas...

JUMELAGES

Multiplier les échanges culturels, sportifs et économiques, qui doivent profiter à tous et notamment aux plus jeunes, avec Forchheim (Allemagne) et Pombal (Portugal) qui offrent à notre ville une ouverture au monde.



LECTURE

Poursuivre l'opération bibliothèque vue sur mer et multiplier la pose de boîtes à livres dans la ville.

MUSÉE DES TRADITIONS

Dans le projet « Latécoère », site majeur d'Aquitaine, le musée des traditions étendra son rayonnement à toute la région.

DÉMOCRATIE LOCALE, COMMUNICATION



ÉCOUTER POUR MIEUX DÉCIDER

Partager nos réflexions, confronter nos points de vue et nos expériences de la vie quotidienne, **c'est gagner en efficacité !**

DÉMOCRATIE LOCALE

CRÉER DES COMITÉS DE QUARTIER

Créer des comités de quartier qui seront l'**instance privilégiée de la démocratie**. Animés par des élus référents, ils seront ouverts à tous. Chacun pourra s'y exprimer librement, apporter ses suggestions et propositions tant pour améliorer la vie du quartier que pour débattre des grands projets communaux.

DES ÉLUS TOUJOURS PLUS PROCHES ET DISPONIBLES

- Permanences hebdomadaires du Maire et des élus **au bourg et à la plage**.
- **Cafés trimestriels** des élus et des citoyens en alternance à la plage, au lac et au bourg
- Trois grandes réunions publiques annuelles consacrées aux finances et au budget (à la plage et au bourg).

CRÉER UN CONSEIL DES SAGES

Cet organe consultatif et de concertation, en lien avec la ville, sera **force de réflexion et de propositions** sur des projets structurants.



CRÉER UN CONSEIL DES JEUNES

Il permettra aux nouvelles générations de **s'exprimer** sur les sujets qui les concernent, de faire part de leurs attentes et de leurs propositions. Ces échanges permettront de développer les compétences des jeunes mais aussi de **faire grandir leur sentiment d'appartenance** à la communauté municipale. Il coordonnera la préparation et l'exécution d'un budget participatif jeunes.

RELANCER LES FÊTES DES VOISINS ET DE QUARTIER

La mairie apportera son soutien logistique à ces moments de convivialité et de **lien social** entre voisins.

COMMUNICATION

UNE INFORMATION CLAIRE ET OBJECTIVE

Tous les habitants doivent y avoir accès :

- Budgets détaillés (budget réalisé et budget prévisionnel).
- Données d'endettement et de fiscalité, comparaison avec les communes de taille équivalente.
- Choix d'investissements, coût des projets et des travaux.
- Partenariats avec la communauté de communes, le département et la région.



MAGAZINE « LE LIEN »

- Repenser le journal municipal pour qu'il devienne l'outil d'information privilégié et régulier des habitants.
- L'ouvrir plus encore aux initiatives des associations et des particuliers.
- Proposer à ceux qui le souhaitent de recevoir le magazine en version numérique.

PANNEAUX D'INFORMATION ÉLECTRONIQUES

Équiper les entrées de ville de nouveaux dispositifs numériques. Ils permettront d'annoncer les événements associatifs et culturels, les réunions publiques mais aussi les alertes météo.



SITE INTERNET

- Assurer une mise à jour quotidienne pour des informations plus utiles à chacun.
- Créer une **lettre d'information hebdomadaire** (agenda).
- Développer une **application interactive** d'échanges entre citoyens et services de la ville.



RÉSEAUX SOCIAUX

Développer la présence de la ville sur les principaux réseaux sociaux afin de mieux informer les habitants mais aussi de conserver un lien avec nos visiteurs occasionnels.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Instituer une journée d'accueil des nouveaux résidents avec une visite guidée de la ville animée par les élus.

PRÉSENTATION DES PROJETS D'URBANISME

Utiliser les outils numériques (perspectives 3D, vidéos...) pour présenter les futures réalisations (restructuration du centre-ville, lotissements...) afin que chacun puisse se projeter dans l'avenir.

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE



TRANSMETTRE NOS VALEURS ET PRÉPARER L'AVENIR

C'est la priorité de tous les parents.

C'est aussi celle des professionnels de l'enfance et des élus que nous serons : **offrir à nos enfants les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement.**



PETITE ENFANCE

Assistantes maternelles, personnels des crèches, des haltes garderies, associations... tous mettent leurs compétences et leur dévouement au service du bien-être de nos enfants. La mairie doit coordonner tous ces talents et apporter les moyens nécessaires à l'épanouissement des plus petits.

- Renforcer la collaboration entre les professionnels et les associations.
- Imaginer un grand événement annuel consacré à la petite enfance.
- Développer les équipements de plein air destinés aux tout-petits et à leurs familles : parcs, promenades, espace de jeux...
- Soutenir les activités des associations sportives et culturelles en faveur des tout petits : éveil musical, théâtre, cinéma, apprentissage des langues...
- Favoriser l'accès aux plus jeunes des espaces municipaux culturels : médiathèque, centre de loisirs, programmation de l'Arcanson...
- Organiser des événements destinés aux familles : carnivals d'hiver et d'été, kermesse...
- Créer un parcours basé sur les 5 sens permettant aux plus petits de découvrir notre environnement.



SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

L'école doit offrir à tous les mêmes chances de réussite. Aux côtés des enseignants, la mairie doit donc agir pour apporter des solutions adaptées à la situation de chaque enfant.

- Poursuivre le programme pluriannuel de rénovation et d'aménagement des groupes scolaires.
- Développer le dispositif d'aide aux devoirs.
- Adapter les accueils périscolaires au rythme et à la capacité d'attention des enfants.
- Poursuivre avec l'éducation nationale et la région les préparatifs à l'implantation d'un lycée à Biscarrosse (prévu par le PLU).
- Instaurer un dialogue permanent entre les différents acteurs scolaires : chefs d'établissements, enseignants, parents, élèves, élus, services municipaux...
- Donner la priorité aux circuits courts pour l'approvisionnement des cantines et promouvoir la consommation éco-responsable (produits de saison, traçabilité, bio).
- Finaliser l'installation de la cantine du Petit Prince.
- Permettre aux écoliers de découvrir notre patrimoine culturel (apprentissage du gascon, traditions, architecture, histoire) en collaboration avec les associations locales.



JEUNESSE

Alors que se profile l'entrée dans la vie active, la ville doit proposer aux adolescents et aux jeunes adultes des loisirs adaptés mais aussi des services et des conseils qui leur permettront de s'intégrer avec succès dans le monde professionnel.

- Poursuivre le développement du point relais jeunesse.
- Créer un conseil des jeunes.
- Initier des manifestations festives et culturelles adaptées aux attentes des adolescents.
- Développer les actions d'aides à l'entrée dans la vie active : BAFA, BNSSA, Aide au permis de conduire, allocation à la pratique sportive et culturelle.
- Créer un nouvel espace dédié aux jeunes dans le Pôle Culturel construit à la place du stade Triscos.
- Intensifier les actions de sensibilisation à la sécurité routière, notamment pour les 2 roues.
- Envisager l'implantation à Biscarrosse d'une filière supérieure technique innovante liée à l'aéronautique et à la mécanique en collaboration avec les universités régionales.



UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DANS UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

Depuis quelques années, notre territoire n'a eu de cesse d'attirer de nombreux nouveaux Biscarrossais. Ensemble, nous devons préserver les valeurs qui nous animent.

S'engager à **promouvoir un développement urbain éco-responsable** voilà qui est réaliste et bénéfique pour tous les Biscarrossais.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Approbation et mise en œuvre des actions préconisées.

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ ET PLANIFIÉ SUR LE LONG TERME

Le plan d'aménagement de la ville demande une vision à 30 ans. C'est le seul moyen de **contenir la pression immobilière et démographique**.

ENCADRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

- Imposer à toute construction une esthétique cohérente avec l'architecture traditionnelle du nord-ouest landais.
- Privilégier le stationnement souterrain pour les projets de centre-ville au bourg et à la plage.
- Encourager le recours aux nouvelles techniques de **construction éco-responsables** : matériaux adaptés, façades et/ou toits végétalisés, performance énergétique, chauffage solaire, géothermie... (ZAC du 14 juillet).
- Poursuivre la politique des **zones d'aménagements concertées**.

CRÉER UN OFFICE DE L'HABITAT DURABLE OUVERT À TOUS

La transition écologique modifie nos habitudes et nos comportements. Le rôle de la ville est **d'accompagner** particuliers et professionnels de l'habitat en proposant conseils et expertises personnalisés : éco-construction, rénovation des logements, performance thermique, gestion des déchets, mobilité...



MOBILITÉS

- Développer le **réseau de pistes cyclables** en ville.
- Mettre en œuvre une **navette électrique**.
- Créer des **parkings** périphériques, notamment à la plage pour permettre un accès simplifié à la station : navette gratuite, vélo, marche.
- Favoriser le **covoiturage**, créer une signalétique spécifique.
- Installer des **garages à vélos** sécurisés.
- **Réduire** massivement les émissions carbone des véhicules municipaux.
- Installer de nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques.

- Faciliter les déplacements entre les 3 pôles biscarrossais grâce à des moyens de transport en **libre-service** électriques : voitures, vélos, trottinettes.
- Améliorer la **cohérence des horaires** bus-train entre les gares d'Ychoux et la ville de Biscarrosse.
- Faire aboutir le **projet de liaison** entre le rond-point de l'Hydravion et celui du Collège Mandela (prévu au PLU) afin de désengorger la circulation du centre-ville.
- Obtenir des collectivités concernées l'aménagement d'un axe de circulation entre **Biscarrosse** et l'**autoroute** (sécurisation et fluidification du trafic, désenclavement du Born...).

UN GRAND PLAN DE VÉGÉTALISATION

Biscarrosse est une ville verte où la nature occupe une place importante. Nous croyons néanmoins nécessaire de lancer un **vaste plan de végétalisation** pour créer de nouveaux lieux de convivialité mais aussi et surtout de réduire les îlots de chaleur et de protéger notre biodiversité. Ce plan pluriannuel sera élaboré en liaison avec des urbanistes, des horticulteurs et les services techniques de la mairie. **Un engagement fort** : 3 arbres plantés pour un arbre coupé.

DES PROJETS D'AVENIR



CENTRE-VILLE DE LA PLAGE

Lancer la **phase II** du plan d'aménagement (place Dufau, rue des Tamaris...) en concertation avec la population et les commerçants.



CENTRE-VILLE DU BOURG

Poursuivre la requalification du centre-ville avec la réalisation de **différents équipements** afin de créer des espaces de promenade continus et conviviaux : **pôle culturel, halle multi usage place Marsan, café de l'Orme, kiosque à musique place de l'église...**

LATÉCOÈRE

Le site Latécoère doit devenir **une destination incontournable de Biscarrosse** dédié au patrimoine et aux sciences. Nous prévoyons l'aménagement d'un parc en lieu et place de l'ancien camping, l'amélioration de l'accès au musée de l'hydravion dans l'attente de la réalisation d'un nouveau musée, la création d'un lieu dédié aux sciences et la valorisation du musée des traditions.

PORT DE NAVARROSSE

Mettre en œuvre le plan d'aménagement du port pour en faire **un lieu de vie** tourné vers le nautisme.

LA PLAGE

Créer une résidence pour **héberger les saisonniers** et les services de secours (ZA de la plage).

MILLAS

Réhabiliter l'école de Millas : implantation de **l'académie du patrimoine**, accueil d'associations patrimoniales et culturelles et organisation d'animations.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



UNE VILLE TOUJOURS PLUS ATTRACTIVE

Le dynamisme économique de Biscarrosse est essentiel à notre qualité de vie. Des entreprises prospères, ce sont des entreprises qui recrutent, un pouvoir d'achat qui augmente et l'attractivité de la ville qui se renforce.

Le devoir de la mairie est de faciliter le travail de tous les acteurs (artisans, commerçants, agriculteurs, PME, institutions, associations professionnelles) et d'insuffler un dynamisme de tous les instants. Le Maire doit, quant à lui, se comporter en véritable « VRP » de la ville afin de **promouvoir son attractivité et de favoriser l'implantation de nouvelles activités.**



CRÉER L'OFFICE MUNICIPAL DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE (OMAC)

Ses missions:

- Animer la vie économique en organisant des événements commerciaux avec l'ensemble des acteurs du territoire.
- Permettre aux professionnels de se rencontrer, de partager leurs expériences et de faire naître des synergies.
- Mettre en œuvre des outils de communication innovants.
- Accompagner les commerçants et artisans dans leurs démarches administratives, juridiques et dans leurs besoins de formation.

DYNAMISER NOTRE POTENTIEL ÉCONOMIQUE

- Utiliser le potentiel économique de la nouvelle halle de la place Marsan : animations, promotion des entreprises et savoir-faire locaux.
- Créer un Fonds d'Aide à la Modernisation de l'Artisanat et du Commerce qui permet d'inciter les commerçants et artisans à rénover leurs devantures commerciales et leurs enseignes par le biais d'une subvention municipale.
- Densifier l'offre commerciale dans le cadre du plan de restructuration du centre-ville.
- Redonner vie au café de l'Orme.
- Améliorer l'attractivité des marchés en redéfinissant leur mode de gestion.
- Créer une foire biannuelle des producteurs et des artisans
- Développer la zone de l'aérodrome : création d'une pépinière d'entreprises, recherche de nouvelles PME liées à l'aéronautique notamment.
- Créer un Forum de l'habitat lié au développement des techniques respectueuses de l'environnement.



DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Faciliter et provoquer l'implantation d'entreprises de pointe dans les domaines du numérique, de la robotique et de la recherche - développement.

SOUTIEN À LA RECHERCHE D'EMPLOI

Depuis 2015, notre taux de chômage n'a cessé de baisser. Mais pour atteindre le plein-emploi, il nous faut non seulement accroître notre activité (voir ci-dessus) mais aussi aider les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

- Développer le forum de l'emploi et les salons professionnels.
- Publier sur le site Internet de la ville les offres d'emploi disponibles.
- Créer une aide spécifique pour passer le permis de conduire (sous conditions).
- Soutenir les associations d'insertion par le travail
- Poursuivre le partenariat avec Aérocampus



LE TOURISME

Un atout phare au service d'un développement durable et dynamique.

- Poursuivre le développement de la plage avec le lancement du second plan d'aménagements. Projet co-construit avec les commerçants, l'office du tourisme et l'association des propriétaires de la plage.
- Faciliter les déplacements à la plage : parkings périphériques, pistes cyclables, utilisation de véhicules électriques, généralisation des bornes de rechargement, installations de garages à vélos sécurisés...
- Mise à l'étude d'une liaison régulière avec la gare d'Arcachon (navette) en partenariat avec le conseil régional.
- Pérenniser l'installation de l'annexe de l'office du tourisme au Bourg.
- Maintenir un niveau optimal de propreté au sein de la station, des lacs et du bourg.
- Lutter contre le camping sauvage et les dépôts sauvages des déchets grâce à la création d'une police de l'environnement.
- Accompagner les associations locales faisant découvrir le patrimoine biscarrossais aux touristes (gascon, Hérons des Lacs, Esquirois...).
- Créer une résidence destinée à l'accueil des saisonniers et des forces de sécurité.
- Renforcer le partenariat avec les pompiers du SDIS des Landes et pérenniser la présence de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris sur le site de la DGA-EM.
- Conforter la présence des médecins urgentistes à la plage durant la période estivale dans le cadre du centre d'accueil des premiers secours.

UNE ÉQUIPE, UN PROJET



Manuel DIAZ

47 ans
Maire adjoint sortant
en charge des finances

Virginie PELTIER

57 ans
Maire adjoint sortant

Jean-Michel COURNAU

63 ans
Chargé d'affaire (ER)

Marie-Hélène BOUSQUET

64 ans
Contrôleur de gestion
Conseillère sortante

Alain BOURLES

58 ans
Officier supérieur (ER)

Nicole CASTEX

61 ans
Coiffeuse (ER)
Conseillère sortante

Jean-Bernard RIVET

58 ans
Commandant de Police
nationale (ER)

Marie PLANES

38 ans
Professeure d'EPS

Patrick ALONSO

54 ans
Administrateur de biens

Véronique BON

60 ans
Cadre Air France (ER)

Laurent VILLENAVE

51 ans
Responsable d'agences
matériaux

Philippe MAGNES

56 ans
Chargé d'exploitation
à la DGA

Carole MEUDIC

49 ans
Docteur ès lettres
Romancière

Christian BOUGES

61 ans
Chef de centre École
Nationale de l'Aviation Civile
Biscarrosse et Muret (ER)

Liliane LABESQUE

67 ans
Conseillère clientèle (ER)
Conseillère sortante

Thomas LAGORCE

22 ans
Responsable financements

Anne BLOUIN

42 ans
Assistante DGA-EM
Conseillère sortante

Véronique RAYNAL

53 ans
Greffière au tribunal
d'Arcachon

Lionel GRUPELI

50 ans
Professeur d'histoire
et géographie

Aurélié LEGRET

38 ans
Assistante comptable

Pascal PIERROT

62 ans
Cadre commercial (ER)

Émilie LACASSY

41 ans
Professeure d'anglais

Philippe ETCHEVERRY

54 ans
Officier sapeur-pompier
professionnel

Marie-José PERLETTI

67 ans
Fonctionnaire territoriale (ER)

Daniel LECARDEUR

66 ans
Instructeur à l'aéroclub
Conseiller sortant

Corinne DROUOT

52 ans
Clerc de notaire

Jean-Pierre DARMUZEY

56 ans
Sapeur-pompier
professionnel

Alexia LACOSTE

40 ans
Employée commerciale

Patrick DUDOUET

61 ans
Ingénieur essais en vol

Catherine FOURNIER

61 ans
Fonctionnaire territoriale (ER)

Joël ARTIGUES

57 ans
Chef du groupe
trajectographie DGA-EM

Chantal BRESSIER

68 ans
Commerçante (ER)

Alain DUDON

68 ans
Maire sortant - Conseiller
départemental - Ingénieur

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES GRANDS LACS

UNE ÉLECTION DANS L'ÉLECTION

En élisant notre conseil municipal, nous désignerons également nos représentants à la communauté de communes des Grands Lacs. Encore peu connue, l'instance intercommunale joue pourtant un rôle important dans notre vie quotidienne.

LA CDC DES GRANDS LACS EN BREF

Création : 2002

Population : 30 000 HABITANTS
(Biscarrosse : 14 200)

7 communes : BISCARROSSE, GASTES,
LÛE, PARENTIS-EN-BORN,
SAINTE-EULALIE-EN-BORN,
SANGUINET, YCHOUX

Surface : 670 KM²

Voirie : 200 KM

DOMAINES D'INTERVENTION

- **L'aménagement de l'espace**
Mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- **Le développement économique**
Création, aménagement et gestion des zones d'activités, insertion par l'économie
- **La voirie communautaire**
Construction, rénovation et entretien de certaines routes et des pistes cyclables
- **La politique du logement et du cadre de vie, gestion des aires des gens du voyage**
- **La protection et la mise en valeur de l'environnement**
Qualité des eaux et niveaux des lacs, entretien des rivières, prévention des inondations, gestion du trait de côte
- **Les communications électroniques**
Développement du très haut débit
- **L'aide à domicile**
(CIAS des grands lacs)
- **L'alimentation en eau potable**
- **La promotion touristique**
Office de tourisme des grands lacs

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil de la CdC des Grands Lacs est composé de 34 conseillers issus des communes membres et répartis en fonction de leur nombre d'habitants.

- Biscarrosse : 16 élus
- Gastes : 1 élu
- Lüe : 1 élu
- Parentis-en-Born : 7 élus
- Sainte-Eulalie-en-Born : 2 élus
- Sanguinet : 4 élus
- Ychoux : 3 élus

MODE D'ÉLECTION

Les conseillers communautaires sont élus pour 6 ans en même temps que les conseillers municipaux. Vous trouverez donc, sur votre bulletin de vote, deux colonnes :

- Colonne conseil municipal : 33 candidats
- Colonne communauté de communes : 16 candidats + 2 suppléants

La répartition des sièges entre les différentes listes en présence est effectuée de la même manière que pour le conseil municipal :

- la moitié des sièges à pourvoir (8 sur 16) est attribuée à la liste ayant recueilli la majorité des suffrages (majorité absolue au premier tour ou majorité relative au second tour).
- Les sièges restant (8) sont répartis entre toutes les listes (y compris celle arrivée en tête) proportionnellement au nombre de suffrages obtenus.

Rencontrons-nous :

Jeudi 5 mars • 19h30

Ancienne école de la plage

Mercredi 11 mars • 19h30

Salle Saint-Exupéry



Biscarrosse grandeur nature

06 34 52 72 27 - contact@mdiaz.fr